

III. FORMATION

Objectif

Diverses études montrent que c'est souvent aux banquiers que les exportateurs posent des questions concernant le commerce international, et le financement à l'exportation. On s'est donc aperçu qu'il était vital de renforcer la collaboration entre le gouvernement et les banques, afin de pouvoir renseigner plus facilement les entreprises exportatrices.

De plus, il faudra que les divers prestataires de services aux exportateurs canadiens comprennent mieux quels sont leurs missions et leurs attributions respectives. Une formation/communication commune leur permettrait de mieux orienter les clients exportateurs venus les consulter, ce qui améliorerait le niveau général du service.

Processus

L'Association des banquiers canadiens (ABC) a été priée d'assurer la coordination d'une initiative en matière de formation, qui sensibiliserait davantage les banquiers au domaine du commerce international et du financement à l'exportation ainsi qu'aux services et programmes gouvernementaux connexes. Comme l'Institut des banquiers canadiens (ICB) est chargé de la formation et de l'éducation au sein du secteur des services financiers, l'ABC lui a donné pour mandat d'atteindre les objectifs du *Plan d'action* en matière de formation. L'ABC, l'ICB, le MAECI et la SEE ont tenu plusieurs consultations sur la meilleure façon de donner la formation envisagée.

Résultat

L'ICB a fait un effort exemplaire en un court laps de temps pour répondre à l'impératif du *Plan d'action* en obtenant de la part du Comité du commerce international de l'ABC son appui pour mettre sur pied, pour tout le Canada, un séminaire de formation sur les exportations et le financement des opérations commerciales à l'intention d'une large base de banquiers.